

**A l'attention des dirigeant·e·s des clubs
de l'AWBB**

Note d'informations - Feuille électronique AWBB

Cher·e·s dirigeant·e·s de clubs,

Le début de saison approchant à grands pas, il nous semble dès lors important de vous fournir quelques informations complémentaires concernant la mise en place du système de la feuille électronique :

1. Période transitoire

Comme vous le savez certainement le conseil d'administration de l'AWBB a décidé de prévoir une période transitoire jusqu'au 01/01/2022 pour l'utilisation de la feuille électronique. Ce qui signifie que chaque club sera libre d'utiliser ou non la feuille électronique durant ce laps de temps.

Compte tenu des événements malheureux liés au covid-19 de ces deux dernières saisons, cette période servira également de cycle de tests pour tous les clubs qui y adhéreront. Les retours apportés permettront d'encore améliorer l'application afin de disposer d'un outil performant pour la suite de la compétition.

Afin d'appréhender au mieux cette période, nous souhaiterions connaître les intentions de votre club sur plusieurs points via l'enquête suivante : ***

Nous vous invitons toutefois à prendre connaissance des points repris ci-dessous avant de remplir cette enquête.

2. Modalités techniques

Nous vous rappelons que les spécificités minimales pour l'utilisation de la feuille électronique sont les suivantes :

- Support : Ordinateur (ou tablette)
- Résolution d'écran : 1280 x 800 pixels
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Espace disque : 1Gb disponible
- RAM : 4Gb
- Navigateur : Google Chrome (application web)
- Une connexion internet (pour la synchronisation automatique des données)
- Un port USB (si nécessaire)

Suite aux premiers tests effectués sur plusieurs types de support, nous vous recommandons de vous diriger vers un ordinateur portable disposant d'un **écran de minimum 13"**. Dans le meilleur des cas, il peut disposer d'un **écran tactile** (exemple : Chromebook, etc.). Nous vous recommandons également d'avoir au minimum une **connexion internet par intermittence** (donc pas de manière permanente) à la salle via par exemple une connexion wifi locale ou via votre téléphone mobile et la fonction « Connexion partagée » avec la 4G.

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henri Spaak, 17/3 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • direction@awbb.be • <http://www.awbb.be>
N°Entrepr: BE 0476.156.667 • 🏠 : 068-8967283-48 • IBAN: BE11 0688 9672 8348 • BIC: GKCCBEBB

3. Formations

Dans les prochains jours, plusieurs initiatives seront communiquées pour appréhender cette petite révolution dans le monde du basket wallon et bruxellois :

- Les premières séances d'informations en distanciel et présentiel débuteront à partir de la semaine du 23 août 2021 (plus d'informations via vos comités provinciaux et le site de l'AWBB).
- Les capsules vidéo d'informations seront publiées sur nos réseaux sociaux et notre site internet à partir de la semaine du 30 août 2021 ;
- Le module « training » online sera disponible à la mi-septembre.

4. Compétitions régionales et provinciales

Durant les **matches amicaux et matches de coupes AWBB/Provinciaux du mois de septembre 2021**, une sélection de clubs par province sera réalisée pour effectuer plusieurs tests liés à l'utilisation en situation réelle de la feuille électronique. Ce qui signifie qu'au niveau **pratique durant ces rencontres**, nous recommanderons d'avoir une fonction d'**aide-marqueur** supplémentaire, c'est-à-dire une quatrième personne à la table qui pourra effectuer un double de la feuille de marque au format « papier ». En effet, comme tout nouveau système informatique, même si de nombreux tests sont effectués en amont, il pourrait arriver que quelques maladies de jeunesse surviennent et afin d'éviter toute perte de données, nous vous conseillons d'appliquer ce principe. Bien entendu, à terme, il ne sera plus nécessaire de prévoir deux personnes pour cette fonction. Cette procédure sera toutefois d'application lors du/des premier(s) week-end d'utilisation de la feuille électronique au début et après la période transitoire.

Au niveau de la **vérification des documents** durant la période transitoire, rien ne changera par rapport aux saisons précédentes, les arbitres contrôleront toujours l'ensemble des documents prévus au PC16, à savoir les licences, les certificats médicaux, l'identité des personnes, les listes PC53 et les licences coaches.

Dans ce but, le conseil d'administration a pris la décision de réimprimer l'ensemble des licences mais au format électronique de Be+League et le secrétariat général vous communiquera les modalités pratiques dans les prochains jours.

5. Compétitions nationales

Au niveau des rencontres nationales, le conseil d'administration de Basketball Belgium s'est accordé sur le principe d'utiliser la feuille de match électronique de l'équipe où se joue le match (Exemple : Si un match se joue au club de Spa, la feuille électronique AWBB sera utilisée). Dans ce cas, une inversion dans les fonctions d'officiels de table peut avoir lieu afin que l'équipe visitée tienne la feuille de match. D'autres informations seront communiquées par la suite.

6. News

Une page spécifique a été créée sur le site de l'AWBB reprenant l'ensemble de la documentation liée à la feuille électronique. Elle est accessible via l'onglet « Infos » / « Feuille électronique ».

Pour toute information complémentaire, la commission informatique reste à votre disposition par mail à l'adresse informatique@awbb.be.

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henri Spaak, 17/3 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • direction@awbb.be • <http://www.awbb.be>
N°Entrepr: BE 0476.156.667 • 📠 : 068-8967283-48 • IBAN: BE11 0688 9672 8348 • BIC: GKCCBEBB



Pour le conseil d'administration de l'AWBB,

Jean-Pierre DELCHEF
Président

Bernard SCHERPEREEL
Secrétaire-Général

Pierre THOMAS
Commission informatique

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henri Spaak, 17/3 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • direction@awbb.be • <http://www.awbb.be>
N°Entrepr: BE 0476.156.667 • 🏠 : 068-8967283-48 • IBAN: BE11 0688 9672 8348 • BIC: GKCCBEBB

